



# MOTEUR !



**Discours introductif par Bénédicte Bury,  
Avocat à la Cour, ancien membre du Conseil National des Barreaux  
Directrice des Congrès de l'ACE**

Denis Raynal l'a rappelé récemment : le mot, « *moteur* », est arrivé spontanément lors d'une réunion conviviale et joyeuse de préparation du Congrès. J'ajouterais qu'il a été lancé dans un élan collectif qui s'est imposé à nous.

Nul étonnement donc que Pharrell Williams, chantant *Happy*, soit la surprise musicale d'ouverture que l'équipe du congrès, spécialement l'équipe permanente de l'ACE nous a réservée.

Qu'avons-nous voulu faire ? Si l'on reprend la genèse il est vrai que « *moteur* » a sonné comme le clap du cinéma dans le lancement d'un jeu d'acteur.

Un ami metteur en scène me disait que pour écrire le texte et les indications de scène, c'est l'esprit du texte, qu'il adapte, qui l'habite. Ensuite, il m'expliquait que *le merveilleux* c'est qu'il ne sait pas ce qui va se passer, c'est incertain. Les acteurs qu'il observe, coordonne, mettent le « *texte en bouche* », ils se l'approprient, conçoivent ensemble une adaptation qui évolue, il faut s'amuser et il ajoute en marquant un temps, il y a le respect. C'est une question de responsabilité, d'éthique pour lui de ne pas trahir la pensée de l'auteur, de respecter la personnalité des acteurs, leurs émotions puis le public qui interagira et le texte qui vivra. C'est chaque fois une aventure humaine puisant son sens dans la relation humaine.

Alors qu'avons-nous voulu faire ? Une mise en scène évidemment et je dois dire que l'équipe du Congrès, a pris soin de tout mettre en oeuvre pour qu'il soit « *moteur* ». Cette préparation s'est également organisée avec nos Partenaires. Hier, tous étaient afférés dans cet espace partenaire, complètement intégré, aujourd'hui rituel de la vie de notre Congrès, de convivialité, d'échanges, de déjeuners, de goûters et de dégustations apéritives, ensemble, avec nos Partenaires. J'ai convié chacun d'entre eux à participer à nos tables rondes et ateliers. Par cette connaissance réciproque, nous facilitons la collaboration et une coconstruction de produits et services adaptés à notre exercice professionnel.

Myriam Revault d'Allonnes nous interrogeait récemment en ces termes : Sommes-nous entrés dans une crise sans fin ? Elle relevait à très juste titre qu'au départ la notion de crise désigne une situation extrême, paroxystique, momentanée appelant une sortie ... de crise. Or aujourd'hui elle apparait désigner un état permanent. Nous sommes confrontés à un futur infigurable, indéterminé, incertain et nous devons pourtant nous orienter vers le futur. « *Si nous pensons qu'il peut y avoir un progrès nous ne croyons plus dans la coïncidence entre progrès scientifique et technique et progrès sociétal* », précise-t'elle.

Devrions-nous pour autant renoncer à orienter l'action ? Mais non, bien au contraire, ce sont la façon de penser et les modalités d'action que nous devons faire évoluer dans la perspective d'un projet collectif.

La première table ronde, avec de nombreuses éminentes personnalités, Bâtonniers, de Paris et des Hauts de Seine, Hervé Delannoy, représentant l'AFJE et nos représentants de l'ACE, permettra de débattre sur l'importance des valeurs de notre serment certainement déterminante de notre place dans ce projet collectif, à la lumière de ce que nous apportons déjà dans les secteurs et métiers que nous exerçons. Le souci de déontologie ne progresse-t'il pas aussi par contagion, par l'effet d'un désir mimétique, lorsque nous investissons un nouveau champ d'activité, les codes de déontologie, les guides de bonnes pratiques n'y progressent-ils pas ? Ces nouveaux marchés sont d'ailleurs l'objet d'ateliers, mandataires en transactions immobilières, lobbying avec la contribution de l'Essec. L'ACE a montré sa force de réflexion et de propositions dans le cadre de l'élaboration de la norme. Nos ateliers de techniques juridiques seront des lieux de réflexion sur les réformes et propositions d'action, restituées en fin de Congrès par Emmanuel Raskin, illustrant le très important travail de fond des commissions de l'ACE qu'il anime et coordonne.

Notre place n'est-elle pas naturelle aussi dans le cadre de la mise en place des programmes de compliance et de responsabilité sociale et sociétale, de plus en plus liés et déclinés en ateliers ? Les entreprises ne peuvent-elles pas ainsi, par les actes, réaliser juridiquement leur préoccupation responsable du bien commun et les avocats, avec les juristes, les accompagner, allant du droit le plus dur, à l'image des sanctions, jusqu'à l'éthique des affaires, d'ordre plus comportemental. Nous avons certainement un rôle à jouer dans la compliance dont Marie-Anne Frison Roche relevait il y a quelques jours encore qu'elle envahit le droit au point de lire un article intitulé « *nul n'est censé ignorer la compliance* » laquelle a tout de l'étrangeté, d'origine littéralement étrangère et intraduisible, rendant la définition de la compliance ouverte et la construction d'un droit de la compliance nécessaire. Nous sommes en marche pour cette construction, comme vous pourrez en discuter avec William Feugère et David Levy.

La seconde table ronde organisée par Chloe Froment, Présidente de l'ACE-JA, dessinera les perspectives de l'ère numérique, nous nous entretiendrons des frontières du numérique, notamment en terme d'organisation et de gestion des entreprises, de nos cabinets aussi confrontés au développement des legal tech.

Mais pas seulement. Rappelons que le WEB est devenu bien commun en 1993 lorsqu'il arrive dans le domaine public. Sa forme actuelle résultant de processus de désintermédiation très nombreux nécessite d'agir, tant pour protéger les données, les clients que pour construire notre valeur ajoutée propre. Bien commun dont il a été souligné qu'un Etat n'a plus les moyens d'en satisfaire les exigences tant à raison de la technique que de la puissance des opérateurs qui devraient bien contribuer à sa protection.

La digitalisation impacte les collaborateurs, les managements et le board. Or, les managers et la direction ne sont pas nécessairement les mieux formés tandis que sous l'injonction à l'innovation, les jeunes sont parfois très mal à l'aise. Etienne Klein, directeur du laboratoire de recherche sur les sciences de la matière parlait même de mutation anthropologique : « *Notre*

*rapport à la technologie est dorénavant magique* ». Heureusement, l'ACE a ses magiciennes, Clarisse Berrebi et Eléonore Zahren, qui nous expliqueront la Blockchain pour une évolution de notre profession et de nos modalités d'intervention. Il était temps, face à l'inondation d'informations sur le sujet qui ne coïncident d'ailleurs pas nécessairement. L'ACE y consacre sa dernière revue. Elles échangeront aussi sur l'évolution de notre valeur ajoutée dans cette automatisation, l'innovation pouvant être technique mais aussi relationnelle. Je suis heureuse enfin que nous accueillions cette année un groupe d'élèves-avocats qui vient très précisément dans le cadre de cette table ronde plénière nous présenter avec leur Directrice, Enke Kebede, le projet sur lequel ils ont travaillé en équipe. Nous nous ressourcerons avec eux pour « *l'avocat post révolution numérique* », intitulé de leur rapport, fraîchement édité et d'une qualité exceptionnelle. Nous les retrouverons également dans les ateliers et certainement ceux qui traitent de cette relation client, de l'organisation du cabinet, de l'interprofessionnalité, ou du legal design, outil de conception et de communication sur les projets de nos clients.

3eme table ronde, 3<sup>ème</sup> temps sur ce parcours du Congrès, de nos valeurs, éprouvées par la révolution numérique, vers l'élaboration d'une valeur ajoutée forte du conseil, rendu plus adapté aux besoins des clients grâce aux outils collaboratifs, qui y seront discutés : L'avocat, moteur de projets.

Le projet en 3D a été élaboré avec l'Edhec cette fois, en la personne de Christophe Roquilly que nous avons toujours plaisir à accueillir pour nos travaux, HEC ayant été associé à la seconde table ronde et l'Essec à la première. Le projet travaillé avec le client d'abord, fait naître ensuite un projet cabinet en mobilisant ses ressources et peut enfin faire naître le projet de relations durables internes et externes, à partir des retours sur le projet ponctuel, une fois achevé. L'analyse de la satisfaction du cabinet sur son fonctionnement et celle du client ouvrent une dynamique de développement de relations durables qui accroît encore les chances d'un conseil précisément adapté. Les auteurs d'un ouvrage pour insuffler le « *reflexe soft skills* », compétences souples, dites relationnelles, ont accepté notre invitation à venir partager leur expérience. Sophie Lapisardi et Eleonore Zahren, illustreront avec agilité l'importance du recours au legal design pour dépasser la frontière du langage juridique technique et permettre la conception collaborative du projet. Nous organisons déjà en 2015 avec le Centre de Droit et d'Economie de l'Essec une présentation des outils de communication judiciaire et juridique me permettant alors de souligner l'importance du design collaboratif du droit. Nul doute que cette table ronde ainsi dessinée, suivie d'un atelier dédié, construit par Sophie et Eléonore avec Julien Bouret, permettra de tisser les liens pour faire progresser les outils et leur diffusion pour comprendre ce que, pour l'autre, est sa liberté. Dans la vision de Paul Ricoeur, « *on entre en éthique, quand, à l'affirmation par soi de sa liberté, on ajoute l'affirmation de la volonté que la volonté de l'autre soit* ». La liberté de chacun, affirmée mais aussi écoutée, au cœur de la relation, devient un enjeu collectif. Jean-Claude Ameisen, l'auteur de l'émission et ouvrages *Sur les Épaules de Darwin*, médecin, chercheur et professeur d'immunologie poursuivait ce rappel en ajoutant que « *La liberté naît de la traversée des frontières, de la relation aux autres, elle ne cesse de naître, elle n'est nulle part préfigurée* ».

Ainsi, cette année à nouveau, nous avons fait le choix de consacrer une partie importante de nos ateliers aux soft skills: pas moins de la moitié, moteurs de valeur ajoutée.

C'est que l'émotion est moteur de raison.

Sans tomber dans l'émotionnalisme, les entreprises font leur place aux émotions avec un fondement scientifique. En 1994, Antonio Damasio, professeur de neurologie à l'Université de Californie du sud publie un livre qui interpelle : « *L'erreur de Descartes* ». Il conclut que « *sans émotions, nos raisonnements sont biaisés et nos choix les plus simples peuvent déboucher sur des décisions aberrantes* ». David Sander, professeur de psychologie des émotions à l'Université de Genève précise pour sa part qu'elles facilitent l'attention, la mémoire, la prise de décision, l'apprentissage et que l'émotion est naturelle à l'école maternelle ou primaire. Alors, interroge t'il, pourquoi s'en priver ensuite ? Nous avons fait le choix de ne pas nous en priver !

Cette année et pour la première fois nous avons organisé des ateliers de respiration. Sans respiration, il n'y a pas de vie. La Respiration profonde, naturelle. Il est juste de préciser que la respiration est notre outil le plus simple et certainement le plus puissant pour accroître le bien-être, l'état émotionnel et donc agir sur notre capacité à prendre des décisions. Si vous vous approchez de la salle dans laquelle les praticiens de la respiration formatrice la feront découvrir, vous entendrez certainement des bruits, des rires libérateurs. Un bel outil pour se recentrer sur soi, se sentir « bien », et le communiquer par contagion. Car si je veux t'aider à être libre, il faut que je sache ce qu'est pour moi, ma liberté et « *apprendre avec toi ce qu'est pour toi ta liberté* » écrivait Jean-Claude Ameisen, ...et nos libertés pourront alors se construire ensemble.

Dépassons les frontières de la raison et de l'émotion, sortons des oppositions. Le raisonnement doit-il l'emporter sur l'intuition, ou l'émotion source de motivation, d'adaptabilité et de sens sur la « froide raison » ?

Alors, qu'avons-nous voulu faire ?

Pour le Président du Congrès, Gilles Petit, un clin d'œil à la juriscup avec cette formule connue et adaptée pour ce projet sociétal solidaire à concevoir ensemble et dans lequel inscrire notre action:

*Utilisons l'imagination comme voile et la raison comme gouvernail !*

**BON CONGRES !**